

UE Développer ses compétences linguistiques

Infos pratiques

- > ECTS : 3.0
- > Composante : Droit et science politique

Présentation

Ce cours vise à découvrir les caractéristiques principales de l'ancien français (la langue vernaculaire d'oïl, entre le XIIe et le XVe siècle) - et plus particulièrement de la *scripta* anglo-normande ou anglo-française - pour en comprendre la structure et pour apprendre à la traduire. C'est en effet dans cette langue qu'ont été rédigés à partir du XIIIe siècle en Angleterre, dans le cadre du système de *common law*, bon nombre de documents juridiques, comme des manuels de procédure ou des recueils de plaidoiries. En travaillant sur des extraits de manuels de procédure, on abordera ensemble des questions de lexicologie, de syntaxe et de morphologie afin de se familiariser avec cette langue - qui donnera naissance en se spécialisant au *law french* - et de progresser dans sa compréhension.

Liste des enseignements

- Initiation aux langues anciennes/modernes